L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 10 AOUT 1893.

La panique financière de mardi.

La panique financière qui s'est produite mardi est une des plus absurdes dont nous ayons le souvenir. Pourquoi les déposants de la Banque d'Epargnes Germania se sont ils alarmés? Il serait difficile de le dire.

A de certains moments, quand un trouble monétaire se manifeste sur une place de commerce, il suffit d'un mot, d'une appréhension exprimée par un tiers souvent désintéressé, pour déterminer une frayeur inexplicable.

Les déposants affolés de la "Germania Savings Bank" doivent comprendre maintenant qu'ils se sont alarmés sans raison et qu'ils se sont nui à eux mêmes. Tous ceux qui se sont présentés aux guichets de la banque ont été remboursés, quoiqu'ils ne dussent l'être qu'après soixante jours d'avis, suivant les règlements auxquels ils se sont soumis, en y opposant leurs signatures au moment du dépôt.

Pour mettre fin à une situation intolérable et nullement justifiée, toutes les Banques d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans, au nombre de cinq, ont déclaré que le règlement ci-dessus serait mis immédiatement en vigueur.

Il n'y aura donc plus, Dieu merci, de run sur les Banques d'Epargnes, institutions bienfaisantes qui permettent aux plus pauvres de réaliser un bénéfice satisfaisant sur leurs petites économies.

Beaucoup de déposants oublient que pour leur donner trois pour cent d'intérêt, il faut que la banque place à un plus fort intérêt les fonds qui lui sont confiés. On ne peut donc pas lui redemander ces fonds à l'improviste. Les placements sont sûrs, mais ils sont naturellement à terme. Les remboursements se font au fur et à mesure des rentrées, et il n'y a jamais aucun péril en la demeure, tant que la banque est administrée honnêtement, et l'on sait avec quelle prudence et quelle intégrité les affaires sont gérées à la Banque d'Epargnes Germania. M. Hassinger, le président, le vice-président, M. Merilh, le caissier, M. Blaffer, sont trop connus pour redire au public ce qu'ils sont et ce qu'ils ont toujours été.

La "Germania Savings Bank", désirant prouver sa parfaite solvabilité, n'a pas voulu tout d'abord se prévaloir de la condition souscrite par les déposants de ne retirer leurs fonds qu'après soixante jours d'avis. Elle a remboursé tout le monde, mardi, sans y être obligée, jusqu'à l'heure réglementaire de la clôture. La preuve de sa parfaite solidité est établie maintenant.

La Banque ne craint pas un run, mais elle entend, avec toutes les autres institutions du même genre à la Nouvelle-Orléans, maintenir ses droits librement consentis par les déposants. Les rentrées et les paiements se feront régulièrement comme par le passé.

La panique de mardi est fâcheuse à plus d'un point de vue, car non seulement rien ne la motivait, mais elle tend à jeter dans le public des germes de défiance qui n'existaient pas jusqu'à présent. La situation de nos banques est, en effet, excellente sous tous les rapports. On sait avec quelle prudence elles sont administrées et les écueils auxquels elles ont échappé, grâce à la vigilance de leurs présidents et de leurs directeurs. L'exemple de ce qui s'est passé mardi à la "Germania Savings Bank" prouve suffisamment ce que nous disons ici.

Que nos banques prennent des mesures de précaution, rien de plus naturel, mais il ne faut pas que le public y voie le moindre signe de faiblesse. Quand le calme se sera rétabli dans les finances et dans les esprits, on comprendra que nos institutions de crédit n'ont jamais été exposées au moindre péril et que pas un seul instant elles n'ont cessé de mériter notre confiance la plus entière.

Mesures de Précaution.

Nous appelons l'attention sur une annonce très importante du Clearing House de la Nouvelle-Orléans, publiées ailleurs.

Les banques de New York et des autres centres financiers des Etats-Unis refusant d'envoyer ici de l'argent ou de régler en argent leurs balances, nos propres banques ne peuvent utiliser les fortes balances qu'elles ont à leur crédit à New York et ailleurs. Comme mesure de précaution et pour sauvegarder les intérêts du commerce, elles ont donc adopté la résolution suivante:

"Résolu que les Banques du Comptoir d'Echanges (Clearing House) ne paieront pas contre des chèques plus de $50 par jour à un déposant quelconque. Tous les autres paiements se feront par chèques certifiés qui seront reçus en dépôt par les banques du (Clearing House). Cet accord subsistera pendant soixante jours."

Cette mesure de précaution prise par nos banques leur était impérieusement commandée par les circonstances. Le public en souffrira un peu, mais tout le monde comprendra, nous l'espérons, que le premier devoir de nos institutions de crédit est de maintenir leur solvabilité et d'éviter, dans l'intérêt commun de fâcheuses complications.

La Nouvelle-Orléans sortira indemne de l'épreuve qu'elle traverse en ce moment.

WEST END.

Hier soir, au West End, concert charmant, très varié, très bien composé et, surtout, fort applaudi.

Citons d'abord les deux habiles cornettistes, M. Knoll et Mlle McNeil, qui ont brillamment exécuté, en duo, une jolie ballade allemande, composition de Levy, et se sont fait rappeler quatre fois de suite.

Parmi les morceaux qui ont fait le plus de plaisir, il faut placer au premier rang l'Ouverture de "Rienzi," une des pages les plus compliquées et les plus grandioses de Richard Wagner. Nous avouons que la tentative nous paraissait assez risquée, surtout avec un orchestre d'harmonie dont sont naturellement absents les instruments à cordes.

Ce genre de composition, à la fois savante et sévère, fait un si grand contraste avec le répertoire en usage dans les cafés-concerts ou les concerts-promenade, qu'il y avait de la témérité à l'aborder. La réussite a été complète et l'exécution irréprochable. Beaucoup de correction, nuances justes et mouvements vrais. Cette heureuse excursion dans la musique savante fait le plus grand honneur à l'orchestre du West End et à son chef, M. G. Paoletti.

Mais le morceau qui, à notre avis, a le plus charmé le public et qui est charmant, en effet, c'est la fantaisie pastorale exécutée par M. Chèvre sur la petite flute. Impossible de rien entendre de plus léger, de plus gracieux, de plus enchanteur. M. Chèvre est décidément un artiste de grand mérite; il manie son instrument avec une dextérité et une aisance étonnantes.

Il a le bon esprit de ne demander à son instrument que ce qu'il peut donner; il en tire des mélodies et des traits ravissants. Si vous voulez passer un moment agréable, allez entendre le piccolo de M. Chèvre. Vous ne regretterez pas votre déplacement.

Petit pot de pensées:

Un grand marchand de graisse vient de se retirer des affaires avec une fortune considérable.

Il a fait son beurre avec du saindoux.

Lors des derniers troubles à Paris, on a remarqué que nombre des manifestants étaient mis en ouvriers.

Ils ont été également mis en état d'arrestation.

Il y a des bizarreries dans les professions.

Un chapelier est toujours forcé de faire à la tête des autres. Il n'y a guère que le gantier qui est toujours obligé de mettre les pouces.

L'administration des musées vient de restituer, à la ville de Paris, le nécessaire de Napoléon Ier, composé de 75 pièces en or.

Mazette! un *nécessaire* pareil peut bien passer pour du *superflu*!

Dans certains pays de l'Océanie, il y a des sauvages qui mangent leurs enfants. C'est ce qu'on peut appeler une *faim malheureuse*.

L'esprit d'autrefois: Au plus fort de la tourmente révolutionnaire, l'abbé Maury continuait à habiter Paris, sans même chercher à se cacher.

Un soir, au moment où il traversait la rue du Four-Saint-Germain, il fut reconnu par une vieille femme, qui ameuta contre lui une bande de braillards.

—A mort! à la lanterne! à la lanterne! criait-on.

L'abbé se retourna et avec un sang-froid admirable:

—Eh bien! citoyens, quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair!

Et le futur cardinal s'éloigna au milieu des éclats de rire.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 Août 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps beau, excepté orages et tempête.

Température du 9 août 1893.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	80	24
Midi	90	29
3 P. M.	90	29
6 P. M.	86	27

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Octave Bailey à Mlle Angele Tillmann; Michael Hoffmann à Mlle Ellen Lanier; Jean Laporte à Mlle Marie Luquet.

NAISSANCES—Mmes Atwood Violett une fille; John Stuart, une fille; George Bauer, une fille; Meloney C S du Fossat, un garçon; Edmond Talasac, un garçon; Charles H. Perret, un garçon; Joseph Le Gendre, une fille; Joseph De Joss, une fille; Albert W. Anderson un garçon; Wallace H Hebert, une fille.

DÉCÈS—Timothy Yrle, 42 ans 189 rue Royale; Mary R. Paul, 3 mois, 236 rue Quatrième; John H. Carey, 9 mois, 164½ rue Laurel; Susan Reddix, 2 mois, coin Rendon et Perdido.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

L. Populus au Pelican Homestead Association, deux terrains bornés par les rues Dumaine, White, St-Philippe et Dupré, $200.

J. Riley à Thomas W. Evans, un terrain borné par les rues Fulton, Chippewa, Première et Sorapuru, $1,250.

E. Angaud à P. Calcoio et al., un terrain borné par les rues Bourbon, Royale, St-Louis et Conti, $4,700.

F. Heidbrink à William H. Fischer, deux terrains bornés par les rues Gravier, Perdido, Liberté et Howard; aussi un terrain borné par la Promenade Carondelet, les rues Rocheblave, St-Pierre et Dorgenois, $1,300.

J. Tanner à J. Lavaisne, un terrain borné par les rues Washington, Sixième, Willow et Claiborne, $150.

E. Chexnayder à J. T. Small, trois terrains bornés par les rues Pauline, Indépendance, Remparts et St-Claude, $2,500.

Charles Schindler et al. à Mme G. Clauss, trois terrains bornés par les rues Ste-Anne, Miro, Dumaine et Tonti, $500.

R. P. Upton à J. M. Ryan, deux terrains bornés par l'Avenue Napoléon, les rues Solomon, Conti et St-Louis, $280.

E. John à William H. Fischer, un terrain borné par les rues Conti, Miro, St-Louis et Galvez, $900.

J. Brandt à John Brandt, seize terrains bornés par le Chemin de Gentilly, les rues Abondance, Nelson et St-Bernard, $1,200.

Mme R. Rooney à L. Genslinger, une portion de terre bornée par les rues Thalie, Liberté, Franklin et Melpomène, $2,700.

Succession de Thomas A. Stephens à Mme C. Tranchina, un terrain borné par les rues Tolédano, Magazine, Constance et Pleasant, $2,250.

La même à J. Tranchina, un terrain dans le même ilet, $1,825.

J. C. Golley à Mme C. C. Goff, un terrain borné par les rues Octavie, Laurel, Joseph et Constance, $1,250.

L'Etat (héritiers de J. Davenport) à John J. Haydel, un terrain borné par les rues Roman, Prieur, Laharpe et Colombus, $15.

Police Board.—Le meeting régulier des membres du Police Board a eu lieu hier soir à 7 heures 30, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence du maire John Fitzpatrick. MM. Pescud, Borne, Demorruelle, Parker, Dunn, le secrétaire Donnaud, le chef par interim Journée et le Dr Henry Bayon étaient présents.

Après la lecture du procès verbal du dernier meeting, on procède immédiatement à l'audition des cas portés devant le conseil qui sont au nombre de cinq.

L'agent D. W. Kernaghan du 4me precinct comparait le premier sous une accusation d'ivresse et est destitué.

On a acquitté le surnuméraire John E. Ford, du premier precinct, accusé de chantage et d'inconduite.

L'agent de Cour E. J. Trinchard, accusé d'inconduite pour être entré en uniforme dans un café est acquitté.

L'affaire du sergent Richard T. Walsh, commandant du huitième precinct, accusé d'inconduite, et celle de l'opérateur de télégraphe Peter Hayes, du deuxième precinct, accusé d'ivresse et de négligence, sont remises à quinzaine.

L'opérateur de télégraphe Larry Cronan et l'agent Rudolph Farragut donnent leur démission.

L'opérateur en chef L. C. Woolfero qui a été malade pendant cinq jours, reçoit moitié salaire.

On accorde moitié salaire pendant cinquante jours à Sallie Rich, fille de l'agent Rich, interné en ce moment à l'asile d'aliénés.

On accorde un congé de 30 jours à l'opérateur de télégraphe J. W. Maynard.

Sur motion de M. Parker, on décide de nommer un comité de trois qui s'occupera de l'aménagement des bureaux dans le nouveau bâtiment de la cour criminelle.

Sur motion du même, le chef est requis de prévenir les commandants des divers precincts, que désormais, ils auront à porter l'uniforme, quand ils sont de service.

Le feu.—Hier soir à 5 heures 25, le feu a endommagé pour environ $15, un immeuble inhabité situé rue Perdido entre Penn et Dryades. Le corps de sauvetage de la rue Julia a été appelé, mais les voisins ont éteint les flammes avant l'arrivée des pompiers.

Vers huit heures du soir, le No 182 de la rue Bolivar, appartenant à Mme Lynch et occupé par Mathilda Porter, a été endommagé par le feu pour environ $10. Pas d'alarme.

—Hiers, vers 1 heure de l'après-midi, un incendie dont on ignore la cause a détruit une grande quantité de bois de construction, sur la rive du Nouveau Bassin, près de la rue Freret. Les maisons suivantes ont été victimes de cet incendie:

John F. Popp, 30,000 pieds de bois évalué $370; Coddard & Co., 13,000 pieds de bois évalué $150, et H. Buddig, 16,000 pieds de bois évalué $300.

L'alarme a été donnée à la boîte No 56 par M. John Poley.

—Un incendie s'est déclaré hier à trois heures et quart, à bord du steamer "Grover Cleveland," amarré au pied de la rue Montegut. Le navire a immédiatement été remorqué au milieu du fleuve par les remorqueurs Wm. Wood, Flora, Mamie Coyle et Elmo, qui ont éteint les flammes au moyen de leurs pompes.

Le Grover Cleveland qui appartient aux frères Macheca, est évalué $12,000. Il a été endommagé pour environ $7,000 et est assuré. Après que les flammes ont été éteintes, le navire a été ramené au rivage.

Une alarme a été donnée à la boîte No 513 par l'agent Hevron, mais les pompes n'ont été d'aucune utilité.

—A 9 heures, le feu a repris à bord du "Grover Cleveland," mais les flammes ont été éteintes par les agents John Mitchell et Charles de Bouschel, de la police Boylan, avant d'avoir causé de dommages considérables.

Sous caution.—Albert M. Rareshide et E. P. Seymer, arrêtés pour détournement et faux en écritures, ont été mis sous caution de $1,500 par le juge Whitaker. Ils seront jugés devant la Cour Criminelle.

Vols—Un nommé Ernest Fletcher, qui était entré dans les appartements du Père Jensen, qui habite au No 478 de la rue Nord Remparts, lui avait volé un réveil. Le prêtre s'étant aperçu du vol a demandé des explications à Fletcher et au même moment le réveille-matin s'est mis à sonner. Le voleur a pris la fuite et a été arrêté.

A la recherche de Harris.—La police est à la recherche d'un nègre du nom de Geo. Harris, qui a une détestable réputation, et que l'on pense être un des deux individus qui se sont introduits à Carrollton chez Mme J. S. Mier et l'ont blessée d'un coup de revolver. Elle est maintenant en voie de guérison.

Noyé—A 4 h. 30 de l'après-midi, Rousseau C. Young, un jeune nègre de 12 ans, demeurant au coin des rues Adam et Ann, s'est noyé en se baignant dans le fleuve au pied de la rue Penn. Le corps n'a pas été repêché.

Arrestation—Le caporal Morris et l'agent Kelly qui ont arrêté hier soir à 5:10 heures, un nègre nommé Willie Irvine qui était recherché par les autorités de Vicksburg, Miss., pour le meurtre d'un nommé Vincent. Il a été incarcéré au poste de police du 11me precinct.

Victime de sa bravoure.—Willie Humphreys, un garçon de quatorze ans, demeurant à l'encoignure des rues Jena et Green, a été grièvement blessé hier en accomplissant un acte de bravoure bien au-dessus de son âge. Vers trois heures de l'après-midi, ayant aperçu un cheval emporté attelé à une voiture, il s'est jeté à la tête de l'animal qui l'a traîné pendant près d'un ilet, et a fini par s'arrêter.

Willie qui avait été piétiné par le cheval a été transporté chez ses parents, où il a reçu les soins des internes de l'hôpital de Charité. Son état est critique.

La voiture qui appartient au Dr Mullen a reçu pour environ $25 de dommages.

La Meilleure Médecine.

J. O. WILSON, Entrepreneur et Constructeur, Sulphur Springs, Texas, parle en ces termes des **Pilules d'Ayer**:

"Les Pilules d'Ayer sont la meilleure médecine que j'ai jamais essayée; et à mon avis on ne peut pas recommander de meilleur remède. J'en fais usage dans ma famille, je les recommande à mes amis et j'en prends moi-même depuis plus de vingt ans. A ma connaissance certaine, de nombreux cas des maladies ci-dessous ont été complètement

Guéris d'une manière permanente

par l'usage seul des Pilules d'Ayer: Frissons de trois jours, fièvre sourde, fièvre bilieuse, migraine, rhumatisme, dyssenterie, dyspepsie, constipation, et rhumes violents. Je sais qu'un usage modéré des Pilules d'Ayer, continué pendant quelques jours ou quelques semaines, suivant la nature de la maladie amènera une complète guérison des affections que j'ai citées ci-dessus."

"Je vends des médecines depuis huit ans, et je puis dire en toute sûreté que les Pilules d'Ayer donnent de meilleurs résultats qu'aucune autre pilule que j'aie jamais vendue."—J. J. PERRY, Spottsylvania C.H., Va.

Pilules d'Ayer

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Chaque dose est efficace.

Accident.—M. J. O'Keefe est arrivé hier soir par le train de 8 heures 40 de l'Illinois Central, venant de Bayou Labranche, où il a été renversé par le train No 26 et a eu le crâne fracturé et le bras droit cassé. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance. On a trouvé sur lui des lettres adressées au No 94 de la rue North Peters.

Attaque nocturne.—Vers 9 h. du soir, au coin des rues Decatur et Hôpital, Mike Smith qui demeure au No 14 de la rue North Peters, a été attaqué et renversé sans connaissance par un inconnu qui lui a volé tout ce qu'il avait dans ses poches.

La police et plusieurs passants lui ont prodigué leurs soins, et quand il a repris l'usage de ses sens, il a été conduit au poste de police du troisième precinct où il a déclaré qu'il pourrait reconnaître son agresseur. Il est ensuite retourné chez lui.

Il paraît que mardi soir, le même individu a attaqué à la même encoignure un nommé Motto, et lui a volé un broc de bière qu'il avait à la main. Plusieurs agents ont été chargés de surveiller le voisinage, et d'arrêter tous les gens suspects.

Tentative de Vol.—A 10 heures du soir, en rentrant chez lui en compagnie de deux amis, M. Thomas Morgan, qui demeure au No 408 de la rue de Chartres, a découvert un voleur dans sa cour. Il a dit à l'inconnu de s'avancer, mais comme il faisait mine de prendre la fuite, M. Morgan lui a tiré deux coups de revolver qui sont restés sans résultat. Le sergent Klotter et le caporal Capo ont fait une enquête, mais ils n'ont pu retrouver les traces du prétendu voleur.

Rixe—Une femme du nom d'O'Connor a été blessée d'un coup de couteau à l'épaule gauche, par son mari, hier soir à 10 heures 30, dans le café concert connu sous le nom d'Eden Théâtre.

Mike O'Connor a été arrêté et écroué au poste de police du 3ème precinct et sa femme qui est une employée du théâtre de Wenger, a été transportée à l'Hôpital de Charité. Elle a déclaré que son mari avait plusieurs fois menacé de la tuer.

Menus faits.—Un malfaiteur qui a pénétré chez M. Chas Henderson, avenue Louisiana, près St-Charles, a volé $100, et a réussi à prendre la fuite.

—Le city engineer a de nouveau informé M. Fréret qu'il considère comme peu solides les murs du Keiffer Building et qu'il n'autorisera pas la reconstruction à moins que les murs de l'ancienne bâtisse n'aient été démolis.

—A l'encoignure des rues Press et Marais, Edward Grennon, un jeune homme demeurant au No 627 de la rue St-Claude a été attaqué et brutalement frappé par Ike Moses, un nègre habitant coin Bagatelle et Bourgogne. Tous deux ont été arrêtés et écroués au poste de police du cinquième precinct.

—A 11 heures du soir, M. Paul Archy, demeurant au No 697 de la rue Baronne et employé comme caissier par la maison Smith Bros., s'est enivré chez son beau-frère, Harry Carroll, et a tiré un coup de revolver dans une chambre.

M. Carroll réveillé par la détonation, s'est levé à la hâte, et voyant de l'eau sur le plancher, il a cru que c'était du sang et a appelé une voiture d'ambulance. Archy a pris la fuite à l'arrivée des agents.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

Au lycée:

—Tracez-moi l'itinéraire que vous suivez pour aller aux îles Marquises?
—Je vais d'abord à Marseille.
—Bien; et alors?
—Alors, je m'embarque.... et je m'en rapporte au capitaine du navire qui évidemment connait le chemin mieux que moi!

On cita, jadis, parmi les métiers inconnus, la profession de *velouteur de pêches*. Un pendant vient de lui être découvert.

Celui-ci: *Maquilleur de haricots*.

Il y a des gens qui fardent en vert ce légume modeste. Je dis modeste, parce qu'il n'aspire pas, comme son frère le haricot blanc, à faire du bruit dans le monde.

Les *maquilleurs* susdits vont être poursuivis, parce qu'ils se servaient de substances vénéneuses.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Tremblement de terre.

Vienne, 9 août.—Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties hier matin, dans le nord de la Styrie. Plusieurs immeubles ont été endommagés. Il n'y a pas eu de victimes.

Samedi, une trombe s'est abattue sur la ville de Gratz, capitale de la Styrie.

Les ruisseaux se sont transformés en torrents et ont causé des dégâts considérables.

Beaucoup de personnes ont été noyées.

Santa Rosa, Calif, 9 août—Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie ici ce matin. Les oscillations allaient du Sud-Est au Nord-Ouest.

Des cheminées sont tombées et des vitres ont été brisées.

Les troubles de Samoa.

Londres, 9 août.—Des dépêches de Berlin, annoncent que les Etats Unis, l'Angleterre et l'Allemagne ont décidé d'unir leurs efforts en vue de mettre fin aux troubles de Samoa. On pense que la question sera résolue par l'exil de Mataafa.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, 9 août—Le Sénat s'est réuni ce matin et a ajourné immédiatement la séance à demain matin.

SILVER CAUCUS.

Washington, 9 août — Le caucus des membres de la Chambre qui sont partisans du monnayage libre de l'argent a eu lieu dans la salle ordinaire des séances. Il a duré de midi à 2 heures 45. Après l'ajournement, il a été officiellement annoncé que M. Boatner, de la Louisiane, avait soumis les résolutions suivantes, qui avaient été unanimement adoptées:

Nous décidons de donner notre appui à un bill ayant pour objet l'annulation de la clause d'achat de la loi Sherman et le monnayage libre de l'argent à sa pleine valeur, basée sur un taux qui assurera le maintien de la parité entre l'or et l'argent.

Il est résolu qu'un comité de sept nommé par le chairman du caucus rédigera ce bill et prendra les mesures nécessaires pour assurer la complète discussion de celui-ci et le soumettre aux suffrages de la Chambre.

Le comité se compose de MM. Bland, Libley, Boatner, Lane, Bankhead, Bryan et Bailey.

Le caucus des sénateurs.

Washington, 9 août—Après un caucus qui a duré plusieurs heures, les sénateurs ne pouvant arriver à s'entendre sur l'adoption d'un plan quelconque ont ajourné leur séance. Ils ont l'intention d'ajourner demain jusqu'à lundi pour permettre aux sénateurs de discuter plus complètement la question avant de se réunir de nouveau.

Les partisans de l'annulation de la loi Sherman sont fort aises de ce manque d'entente qui prouve que la question sera pleinement et librement discutée.

On considère comme un coup de maître de la part des "Silver men" les résolutions adoptées aujourd'hui pendant leur caucus, parce qu'ils abandonnent la proportion de 16 pour 1 (16 onces d'argent pour 1 once d'or) et sont prêts à accepter telle proportion qui assurera le maintien de la parité entre l'or et l'argent.

Ils accepteront par exemple une proportion de 18 ou 20 pour 1 si l'on substitue à la loi Sherman une loi assurant la frappe libre de l'argent.

Le prix de l'argent.

Washington, 9 août—Le prix de l'argent a une tendance à la hausse. Ce métal est coté aujourd'hui à Londres à $0,752 l'once, alors que $0,716 était le prix payé lundi. Cette hausse est due à la grande demande venant de la Chine où l'on a besoin de fonds pour faire la récolte de thé.

La réserve d'or.

Washington, 9 août—Il y a aujourd'hui dans le Trésor, $3,157,854 d'or de plus que les $100,000,000 qui constituent le minimum de la réserve.

L'achat d'argent.

Washington, 9 août—357,000 onces d'argent ont été offertes aujourd'hui, et il en a été acheté 117,000 onces à $0,715 l'once.

Le choléra.

Washington, 9 août—L'officier sanitaire Jenkins a reçu une dépêche de Naples ainsi conçue:

"Choléra existe ici depuis le 17 juillet et se propage. 10 décès aujourd'hui et 15 malades.

Passagers du Weser et du Cachemere isolés pendant cinq jours.

New York, 9 août.—Le Bureau de Santé de New York a été requis aujourd'hui de prendre des mesures pour l'établissement à la frontière du Canada, d'un service de quarantaine, assurant l'inspection des émigrants arrivant aux Etats Unis par cette frontière.

Odessa, 9 août—D'après les dernières statistiques officielles, il y a en dans les 18 provinces russes où règne le choléra, 494 cas et 188 décès en une semaine. Dans la province de Nijni Novgorod, il y a eu en quelques jours 258 cas et 102 décès.

On dit qu'en très peu de temps il y a eu en Podolie 1,400 nouveaux cas et 500 décès.

Mort du contre-amiral Jenkins.

Washington, 9 août—Le contre-amiral Thornton A. Jenkins est mort ce soir en ville, à l'âge de 81 ans.

Il était entré dans la marine, le 12 novembre 1828.

Commutation de peine.

Washington, 9 août—Le Président a commué la peine de deux Indiens qui devaient être pendus pour meurtre, dans le Wisconsin, le 25 août.

La mine de Shamokin.

Shamokin, Pie, 9 août — Le feu qui brûlait dans la mine de Shamokin a été éteint, et les 2,000 ouvriers qui sont restés sans travail pendant un mois vont y redescendre.

L'escadre russe.

New York, 9 août—L'escadre russe a jeté l'ancre aujourd'hui à 3 heures. Le vaisseau amiral se rend directement à Cronstadt. Les autres vont à Cadix et Gibraltar.

Explosion.

Marshall, Texas, 9 août—Ce matin à 6 heures, une chaudière des Marshall Planing Mills a fait explosion et trois enfants ont été tués. Plusieurs ouvriers ont été blessés.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

New York, 9 août — On annonce de Carthagène que le gouvernement a réussi à déjouer le projet formé par les libéraux de faire sauter certains quartiers de Carthagène et Barranquilla et la résidence de Nunez avec de la dynamite.

On a arrêté Stormingo Vila, gouverneur de Panama, et les généraux Eureta et Morea, qui seront probablement exécutés ou exilés.

Ces explosions de dynamite devaient être le signal d'une révolution.

Le complot a été révélé par un de ceux qui l'avaient formé.

Plusieurs libéraux de la Colombie et du Vénézuela sont arrivés à bord du steamer Curaçao et ont apporté des armes pour les révolutionnaires, mais elles ont été saisies avec un certain nombre de documents.

Un village incendié.

Chippewa Falls, Minn., 9 août Une dépêche annonce que le village de Thorpe est en feu.

Plusieurs maisons et usines ont déjà été détruites.

Il n'y a pas de corps de pompiers dans ce village.

Par jalousie.

New York, 9 août—Rendu fou par la jalousie et la boisson, John N. Meister, un boulanger de Brooklyn, âgé de 45 ans, et fort à son aise, a tiré six coups de revolver sur sa femme avec laquelle il se querellait constamment.

Elle est morte au troisième coup.

Il s'est tiré ensuite une balle dans la tête, et comme la mort ne venait pas assez vite, il s'est pendu.

Tout tend à prouver que le meurtre et le suicide étaient prémédités.

A L'EXPOSITION.

World's Fair, 9 août—Le nombre de visiteurs a été très grand aujourd'hui, à l'Exposition, où ils avaient été attirés par les nombreuses cérémonies qui devaient avoir lieu.

La fête de la Virginie avait attiré les citoyens de cet Etat. Les chevaliers de Pythias étaient bien représentés de très bonne heure. Les Virginiens célébraient l'anniversaire de la réunion de Williamsburg, qui fut la première assemblée législative Américaine. De nombreux discours ont été prononcés, après lesquels une réception a eu lieu au Mount Vernon House.

Les Chevaliers de Pythias de l'Illinois sont arrivés ce matin par le Midway, ayant à leur tête un orchestre de Cincinnati. Ils se sont rendus directement à la salle des fêtes. Il y a eu des chants, des discours, de la musique.

L'inauguration du cottage d'Isaac Walton construit par le club de pêcheurs de Chicago a été inauguré.

Walton naquit il y a aujourd'hui 200 ans; aussi a-t-on choisi cette date pour l'inauguration du petit cottage qui est d'une grande simplicité.

Il est décoré à l'intérieur avec des engins de pêche anciens et modernes et des tableaux représentant des scènes de pêche.

Les pêcheurs étaient là en grand nombre pour écouter les discours, après lesquels il y a eu un concours de pêche.

Dans la soirée un très beau feu d'artifice a été tiré du haut du Palais des Manufactures. Une des pièces représentait l'emblème des Chevaliers de Pythias et une autre la façade du Capitole de la Virginie.

Toutes les races représentées à l'Exposition seront représentées dans un concours de natation qui aura lieu vendredi.

Il y aura mardi une régate internationale. Dans la soirée il y aura à bord des embarcations, des torches et des lanternes et les jets de lumière électrique seront projetés sur les bateaux, pour rendre la scène aussi brillante que possible.

La Fièvre Jaune en Floride.

Pensacola, 9 août — Le Bureau de Santé du comté d'Escambia a publié la proclamation suivante:

"Le Bureau de Santé a le regret d'annoncer que deux décès ont été causés en ville par la fièvre jaune. Les victimes sont le Rév. W. Waite et d'Ellen Wood. Les maisons qu'ils habitaient ont été isolées, les objets de literie et les vêtements leur appartenant ont été détruits.

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour empêcher la propagation de la maladie.

Le public sera immédiatement informé s'il se présente quelque nouveau cas, mais pour le moment il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Signé: R. W. HARGIS, M. D., Président du Bureau de Santé.
D. G. BRENT, secrétaire.

Cette nouvelle a causé une panique et 1,500 personnes ont quitté la ville ce soir par les différents trains.

Tué par un courant électrique.

Mobile, Ala., 9 août—L. A. Holmes, un employé de la Bell Telephone Co., a été tué cette après-midi par un choc électrique. En grimpant à un poteau, il a touché un fil chargé d'un fort courant et pendant un instant il s'est trouvé entouré de flammes électriques. Il a été foudroyé.

Le fil n'était pas un fil conducteur, il était simplement attaché au poteau, tandis que l'autre extrémité attachée à un fil de tramway le retenait pour l'empêcher de se trouver en contact avec un fil du service d'alarmes d'incendie.

Inondations.

Pueblo, Cal., 9 août—L'Arkansas a monté hier soir, de 8 pieds en une heure. La partie inférieure de la ville a été submergée, et les voies du Missouri Pacific et du Rio Grande ont été fort endommagées. L'approche du pont de la 8me Rue a été emportée sur une longueur de 15 pieds. Les pertes seront très élevées.

Brûlée vive.

New York, 9 août—Mme Sarah Gorman a été brûlée vive cette après-midi. Elle nettoyait un lit plein avec de l'huile de naphte, mais elle tenait à la main une chandelle qui y a mis le feu.

Dans sa frayeur, elle s'est jetée sur le lit qui, se repliant sur elle l'a enfermée. Le feu s'est propagé et la maison a été incendiée. Ce n'est que lorsqu'elle a été complètement détruite que l'on a retrouvé le cadavre de Mme Gorman, qui n'ayant pas pu se soustraire aux flammes avait été brûlée vive.

Un projet d'évasion découvert à temps.

Frankfort, Ky., 9 août—Les convicts ont de nouveau essayé de faire sauter le pénitencier, mais leur projet a été découvert hier soir par le gardien Norman.

L'évasion a été projetée par les deux têtes Riever et un nommé Wilbert, tous 3 condamnés à 31 ans pour avoir fait sauter une banque et tenté d'incendier le village de Templesville.

Depuis quelques jours, leurs allures étaient suspectes, et le gardien s'étant livré à une perquisition, a trouvé en leur possession deux revolvers, une grande quantité de dynamite, de nitroglycérine et autres explosifs.

Un curieux visite Mazas:

—Eh bien! comment trouvez-vous l'établissement? lui demanda le directeur.

—Pas mal, mais ça sent un peu le renfermé.

AVIS DE SUCCESSION.

Thomas Mangan vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,111—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. B. Ringrose, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4août—4 9 13

Succession de Isaac Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,698—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par Charles Lob, exécuteur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 août—8 12 17

Succession de F. W. Leube.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,711 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Karl Herman Leube, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 août—3 7 12

Succession d'Aristide Balestracci.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,827—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 août—3 7 12

Succession de Mme Henry Schmucker (née Sieckfort).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,788—Division C.—Attendu que Henry Schmucker a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henry Schmuckert, (née Sieckfort), décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 août—10 15 19

Succession d'Edward Karstendieck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,736.—Division C. — Attendu que Chas. A. Gaudet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Karstendieck, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2août—2 6 11

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,035—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Kilroy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juil—28—août 1 6

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15 pm	No 8 Coast Acc.3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger.......6:55pm	Passenger......7:00am
Chica.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L mail. 6 00pm
Chic. limited....8:40pm	Chic.limited....12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc. dimanche..7:35am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train.........8:45am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train.........5:00pm
No 3, Vicksburg Express.........5 35 pm	Vicksburg Express.........8:10am
Baton Rouge accommodation......10:00am	Baton Rouge accommodation.........3:40pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited.. 7.50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..8:20pm
Local.........10:05am	Local..........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche et mercredi.	
No 9...........7:15 pm	No 10..........7:30 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7...........8:25 am	No 8...........4:05 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
"........4:15 pm	" ......5:00 pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach...10:00 am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach....7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach...4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Tous les jours.	
Alger..........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger..........6:05 pm	Alger..........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger..........6:40 pm	Alger..........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of august weather on the Atlantic—Fine weather generally over the North Atlantic. Occasional gales northof the 45th parallel; also near the American coast. Tropical cyclones, or hurricanes, very probable. Fog west of the 42d meridian, across the Grand Banks, and east of New England, as shown. Icebergs in the vicinity of Belle Isle; few if any, east of Newfoundland.

Review of July.—The weather over the North Atlantic during July was remarkably fine North of the 40th parallel the winds were moderate to strong generally, while south of that parallel moderate and gentle winds prevailed.

On the 9th and 10th, from lat. 49° N. to lat. 52° N. and from lon. 10° W. to lon. 20° W vessels encountered gales of force 7—9. On the 14th in the vicinity of lat. 41° N. lon. 60° W and again on the 17th, near lat. 49° N. lon 31° W., a few vessels reported squalls of wind of force 7 and 8.

Dangerous Obstructions to Navigation Along Coast.

NOTE.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

About 5 miles W. ½ S. of Block Island: Mast apparently attached to a wreck July 6.

Half way between Cornfield Point and Bartlett Reef Lights, Conn.: Sunken schooner "Garland," topmasts out of water, July 2.

Off Brigantine Shoal, New Jersey, about 1½ mile from the buoy: Sunken schooner, two masts well out of water, June 30.

Cape Henry Light, West, 10 miles: Four masted schooner "John Holland", in 7 fathoms. June 21.

Currents in the Bay of Biscay.

The note on the May Pilot Chart and the subchart on the June Pilot Chart illustrating the surface currents of the North Atlantic have excited considerable attention, and the views expressed in regard to the nonexistence of the Rennell current in summer have been widely indorsed.

Lieutenant de Vaisseau A. Hautreux, French Navy, has conducted a series of experiments with floating bottle papers thrown from vessels of the Arcachon fishing fleet, and the drift of 14 bottles from points 20 miles west of the French coast near the latitude of Bordeaux show an average current of 2.5 miles per day setting about 8 SE. during the month of June, 1893. These bottles drifted to leeward in the direction toward which the resultant force of the wind was blowing during the time the bottles were afloat.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 11 AOUT 1893.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M.
Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 7 P. M. et 8 A. M.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 9 AOUT 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship fran Marseille, Grandillon, Anvers via Havre.
Steamship am Hudson, Kemble, New York.
Steamship norv Jarl, Helliesen, Bocas del Toro.
Steamship ang Tresillian, Gilles, Rouen, via Norfolk, Vic.
Steamship am El Norte, Byrne, New York.

ARRIVÉS.

Steamship suéd Hispania, Nillson, Port Limon.
Steamship am Morgan City, Otis, Havane, via Cardenas.
Steamship ang Dunkeld, Commings, Pénarthe, via Havane, [précédemment rapporté à la Quarantaine.]
Steamship norv Espana, Nilsen, Livingston.
Steamship ang William Branfort, Brown, Cardiffe, via Vera Cruz, [précédemment rapporté à la Quarantaine]

BATEAUX A VAPEUR.

S E Satterlee, Gillen, Shreveport.
Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Lafourche, Charlet, Donaldsonville.
Stella Wilds, Voorhies, New Hope.
Towboat S H. Clark, Goll, St Louis, avec 4 barges.
Towboat John Gilmore, Murray, St-Louis avec 4 barges.

EXPORTATIONS.

ROUEN—par steamship Tresillian—130,000 boisseaux blé en grenier 8000 sacs à grain
HAVRE—par steamship Marseille—2497 balles coton 16,880 sacs farine graine coton 1914 sacs tourteaux......Pour Anvers—48,000 boisseaux blé en grenier

Arrivages de produits.

ST LOUIS—par towboat S H H Clark et barges—88 281 boisseaux mais en grenier 78,903 boisseaux blé en grenier
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—84 sacs riz brut
NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—88 barils sucre
SHREVEPORT—par steamer C E Satterlee—1 balles coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—345 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—76 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—999 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—75 balles coton
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—253 balles coton

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Louisiana, Gager.........parti 5 août
Steamship El Sol, Mason...........parti 5 août
Steamship El Paso, Quick.........parti 2 août

LIVERPOOL.
Steamship Nicaraguan, Winder......parti 27 juil
Steamship Engineer, Wood..........parti 22 juil
Steamship Inventor, Black..........parti 13 juil
Steamship Counsellor, Tester.......parti 15 juil
Steamship Floridian, King..........parti 29 juin
Steamship Yucatan, Edwards.........parti 5 juil
Steamship Jamaican, ______.........parti 26 juil

LONDRES.
Steamship Tiverton, Whitehead.....parti 24 juil

CARDIFFE.
Steamship Rockabill, ______.......parti 22 juil

RIO DE JANEIRO.
Steamship Concordia, ______.......parti 16 juil

SANTOS.
Barque Lucia, ______..............partie 10 juil
Barque Sercia, Trindade...........partie 16 juin

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Glenfield, Nowdick......parti 12 juil

BORDEAUX.
Steamship Dupuy de Lome, Dechailleparti 26 juil

MARSEILLE.
Barque Fratelli Laurin, Brignetti.partie 27 juin

LAS PALMAS.
Steamship Ludgate,................parti 29 juil

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Alcedene	Rotterdam	Southport
Albert Dumois	Truxillo	1er dist. 13
City	U K or Continent	4e dist. 48
Castlefield	U K or Continent	Elevator
Donau	Hambourg	rue 6e
El Norte	New York	Alger
Flamborough	Livingston	1er dist. 15
Governor	Liverpool	2e dist. 10
Goldworthy	En réparation	3e dist. 35
Hudson	New York	2e dist. 8
Harlan	Bluefields	Alger
Jarl	Bocas del Toro	1er dist. 15
Jos. Otert, Jr	Honduras	1er dist. 20
Marseille	Havre	4e dist. 42
Professor Morse	Honduras	1er dist. 15
Powderham	Liverpool	canal Harvey
Rover	Ceiba	1er dist. 14
Saxon Prince	Gênes	3e dist. 29
Stillwater	Belize	3e dist. 30
Tresillian	U K or Continent	Gretna
Wanderer	Puerto Cortez	3e dist. 30
Washington	Lisbonne	rue 7e
Whitney	Havane	Alger
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
NAVIRES.		
Elvira	Brême	rue 1re
Magdalene	Brême	4e dist. 45
BARQUES.		
Josefa Formosa	Espagne	rue 7e
GOELETTES.		
C W Jones	....	6e dist
Eugenia	....	6e dist

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Dames, les Lundis de 8 a. m. à 5 p. m; les Vendredis de 8 a. m. à midi pour Dames exclusivement. Pour Messieurs de 8 a. m. à minuit, tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames. Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide. Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois îlets de la rue du Canal.

Nos 102 à 106 RUE CONTI
EUG. GAUPP, Propriétaire. **BAINS**
27 juil 1 an

SARAVIA.

Régulateur Mexicain Indien pour les dames, purement végétal.

Le plus grand bienfaiteur de la femme dans les cas de menstruations supprimées et douloureuses, Pertes blanches, Flux et Migraines causés par les menstruations irrégulières.

Demandez à votre pharmacien le SARAVIA, et ne vous laissez pas induire à acheter un autre régulateur avant d'essayer le Saravia.

A vendre par I. L. Lyons & Cie. et tous les pharmaciens.
3 août—1m Jeu Mar Sam

THE LEON QUEYROUZE

Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de granit, marbre, statues, pierres tumulaires, derricks, outils, meubles de bureau et d'atelier, etc.

George Stroud vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,305 — En vertu d'un ordre daté du 9 juillet 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 22 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 4 rue Nord Tonti.

La balance non vendue d'un grand lot de granit et de marbre finis et non finis, derricks — cordes —meubles d'atelier, outils de forgeron, machines pour travailler le granit, marteaux—meubles de bureau, etc, le tout contenu dans le dit local d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 août—10 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 12 mois de crédit.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Baronne et Première, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Première, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney de Carrie S. Freret, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 19me jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Ceci étant la seconde et dernière enchère la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec garantie bonne et solvable portant intérêt à raison de six pour cent par an à partir du jour de vente et hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère, au moment de la vente, et payer comptant le montant des frais d'impression, du shérif, des commis et commission, honoraires d'avocat, etc., soit à peu près trois cent vingt-cinq piastres ($325) et en outre les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété se montant à peu près à deux cent vingt-cinq piastres ($225).

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 août—5 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. Dudley Coleman Machinery Co. Limited, vs. Wm. N. Villavaso.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,217—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte principale de l'entrée de la maison de Cour, dans laquelle est tenue la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le Deuxième District de cette ville le VENDREDI, 18 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Wm. N. Villavaso, le défendeur, dans une raison sociale pour les travaux de fer en feuille, conformément à un acte sous la signature privée de Charles Louque.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 août—7 11 18

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon, 263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive:
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

Succession de Herman Gehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,860—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier
3 août—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau, coffre-fort en fer, moteur électrique, comptes à recevoirs, billets, jugements, etc.

Schwartz et al. vs. Holloway & Gardes Co., Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,211.—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 juillet 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au magasin, Nos 36 à 40 rue Camp.

1° Un lot de meubles de bureau, installations, etc., incluant deux coffre-forts en fer (au Diebold et l'autre de la fabrique Herring.) Aussi un moteur électrique de Sprague de la force de dix chevaux: aussi plus eurs actions.

Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

2° Un lot de comptes à recevoir, billets, jugements, etc. selon une listé enregistrée à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur des comptes à recevoir aura à assumer le paiement des honoraires de l'avocat ou les frais de Cour qui peuvent être dus ou deviendront dus ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 5 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Second District.

Mme Louisa M. Folger, Veuve de Jessie S. Flower, vs. Lionel Adams—No 38,626.

Charles M. Hero vs. Fabiola Coliens et als—No 38,655.—Division A.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire, et aussi en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1893, et signé le 3 juillet 1893 dans la seconde affaire ci dessus mentionnée; aussi en vertu d'un ordre en date du 10 juillet 1893, dans ladite seconde affaire, signé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, actuellement en congé, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, ou en quelque sorte faisant partie, situé dans le Second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Marais et Villeré, laquelle dite portion de terre comprend plusieurs terrains Nos 4 et 5 sur un plan d'Arthur De Armas, voyer, en date du 16 décembre 1879, et annexé pour que l'on s'y refère, à un acte passé pardevant A. J. Villere, notaire en cette ville, le 17 janvier 1880, ladite portion de terre commence à une distance de soixante-seize pieds, huit pouces et six lignes un cinquième du coin des rues Villeré et Dumaine, et mesure cinquante-un pieds un et six et quatre cinquièmes de lignes de façade sur ladite rue Dumaine; la même largeur à l'arrière sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Villeré, et cent vingt-sept pieds un pouce et cinq lignes de profondeur du côté opposé, le tout conformément au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 38 626.
Condition —Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 16

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,784 — Division B — Jules Sarrazin vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 11ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Geo. C. Preot Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
9 août—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Proudame vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G Proudame soit convoquée et tenue pardevant Fred Dreher, Esq., notaire public, à son bureau No 85 rue St Charles dans la Bâtisse Maçonique, en cette ville commençant le mardi, 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Bennett Forman, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 7 août 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—5f au 12 sept

Joseph Lyons vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,364 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lyons syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er août—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 39,626, Division B.—John H. Frerichs, vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens du pétitionnaire, John H. Frerichs, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire, en son bureau, No 188 rue Commune, en cette ville commençant samedi, 19 août 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur sa décharge et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit John H. Frerichs soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR,
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier
20 juil—3 f au 19 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,419. — Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James N. Murdock et als.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, un résident du comté de Harrison, Etat du Mississipi, la tutrice dument nommée et qualifiée de ses enfants mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fluker Esq., de cette ville, son agent spécial reconnu, et avocat de facto, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, toute et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ.
Député Greffier
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1893.
14 juil—5 f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35 452 Division B—Dans l'affaire de la succession de Mme E. F. Lewis, décédée—Attendu que le Dr Bennett G. Henning, de Memphis Tenn., exécuteur testamentaire de la succession de la dite Mme E. F. Lewis, et tuteur et représentant légal des mineurs John Frayser Lewis, Robert N. Lewis et Evanda M. Lewis, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de et transférer de cet Etat toute la propriété, tous les droits et crédits appartenant aux dits mineurs et à la dite succession.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande du dit exécuteur et tuteur ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1893.
EUG. D'HÉRÉTÉ.
Député-Greffier.
27juil—27—3 10 17 24 26 août

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE,

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 39,567—Division A—Dans l'affaire de John H. Wilson demandant la monition.

A toutes les personnes qu'intéressent les présentes, Avis—

Attendu que John H. Wilson a, le 14me jour du mois d'avril 1893, acquis à une vente publique faite par William Nelson, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire intitulée: Wm R. Rutland, exécuteur testamentaire, contre Mme Emma L. Thomas, No 22,640 du dossier de la dite Première Cour de Cité, la propriété ci après décrite, savoir:

La moitié indivise d'une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Génois, Telémaque Canal et Gasquet mesurant trois cent-dix-neuf pieds, sept pouces une ligne (319' 7", 1''') de façade rue Génois, sur cent trente huit pieds, huit pouces (138' 8") de profondeur et de façade sur chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux incombant à F. A. Behan, en raison d'un transfert de ladite propriété audit J. A. Behan, enregistré au bureau des transferts livre 109, page 276.

Ladite propriété fut vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont sus-mentionnés; vente à laquelle John H. Wilson en devint l'acquéreur au prix et pour la somme de mil vingt cinq dollars, ($1,025 00).

Et attendu que John H. Wilson s'est adressé à cette Cour pour une Monition ou annonce conformément aux Sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'acte No 96 approuvé le 16 mars 1870, connu communément comme "Acte pour la révision des Statuts d'un caractère général".

Que l'on sache en conséquence que toutes les personnes ci-intéressées pouvant faire valoir un droit ou un titre ou une réclamation quelconque relativement à la propriété ci-dessus décrite, par suite d'une informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente ci-dessus a été faite, ou par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans les estimations et les annonces ou de l'époque et du mode de la vente, ou par suite de toute autre défectuosité existant dans le titre sont prévenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, d'alléguer, dans les trente jours qui suivront celui où la présente monition a paru pour la première fois dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ne serait pas confirmée et homologuée.
Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en remplacement de Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en ce moment par congé.
Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—11 19 25—août—1 8 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cheval, deux mulets, barouche, charrettes, wagon, comptes ouverts, jugement, etc.

Solomon Kahn vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 38,696 – En vertu d'un ordre de vente daté le 7 août 1893 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés le LUNDI 21 août 1893, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

1° 1 cheval, 2 mulets, 1 wagon, 1 barouche, 3 charrettes et un lot de harnais etc.

2° Un lot de comptes ouverts conformément à une liste à mon bureau.

Aussi un jugement rendu par la 18me Cour de District, paroisse St-Tammany, le 2me jour d'avril 1887, en faveur de S Kahn contre Levy, pour $206 97 avec intérêt et frais.

Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9août—9 14 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard C. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Cypress, Willow et Claiborne, désigné par la lettre D sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 avril 1882 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quatre vingt sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 août—4 11 18 25—1 6 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence.—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Derbigny.

A. L. Johnson versus Suc. de August Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson (alors Gasquet et actuellement Avenue Cleveland), les rues Derbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix huit et Dix sept de l'ilet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue du Canal sur cent six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Dix huit formant l'encoignure des rues Canal et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et appartenances.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs Jane H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du dit hôtel, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville (anciennement faubourg St-Joseph) paroisse Jefferson, d'après un plan de A. D'Hémécourt voyer, le 1 septembre 1866 dont une copie est annexée à un acte passé devant Hugh Madden ex-notaire, le 22 juin 1866, d'après lequel dit plan, le dit lot est désigné par le No 6 de l'ilet borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amelia, et mesurant vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent dix pieds vingt-cinq pieds deux pouces et deux lignes à la rue Peniston, le tout sans garantie.

Acquis par le défendeur par acte de E. E. Chaffe, d'après un acte passé devant W. Morgan Gurley notaire, le 28 avril 1891 (lequel enregistré au bureau des Aliénations, Livre 135, folio 584).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28—août 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Quatrième district, formant l'encoignure des rues Camp et Septième.

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Huitième et Magazine.

H. Charles Hourton vs P. A. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,470.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges y appartenant en quelque manière, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 15, borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Magazine, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, sur un plan déposé au bureau de John F. Coffey, ex notaire en cette ville, comme plan No 1 et mesure comme suit: le lot No 22 formant l'encoignure des rues Septième et Camp. Le lot No 21 mesure vingt cinq pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Camp, sur un profondeur de cent-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles, et vingt-cinq pieds cinq pouces et une ligne de large dans le fond.

Le lot No 22 mesure vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp, et une profondeur et façade à la rue Septième de cent neuf pieds neuf pouces, la même profondeur sur la ligne de côté du lot 21 et vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de large dans le fond, le tout s'accordant au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—août 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée connue comme le No 16 de la rue Derbigny, entre les rues Canal et Gasquet.

Joseph Brandner vs Augustus Berner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,601.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 16, rue Derbigny, et tout ce qui y appartient, tous droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 25, borné par les rues Derbigny, Canal, Gasquet et Roman, désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 1er mai 1840, et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville; et désigné par le même numéro sur un plan ou devis de Louis H. Pilié, assistant voyer de la ville, le 11 octobre 1881, annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant ledit notaire le 6 juillet 1892, ledit terrain mesure d'après le plan sus-mentionné, vingt-cinq pieds de façade rue Derbigny, sur cent quarante huit pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 30

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: La Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als. vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour, considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Auguste Habernicht et Henry Bentz soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meunier et F. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et prêté le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A., maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRÉ TRIAY,
Député-Greffier.
9 juil—9 21—août 7